Envoyé en préfecture le 27/08/2018
Reçu en préfecture le 27/08/2018
Affiché le 27/08/2018
ID : 974-219740073-20180807-DL_070818_117-DE

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 7 AOUT 2018

Nombre de conseillers en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire
Nombre de présents : 26
Nombre de représentés : 10
Nombre de votants : 36

OBJET

Affaire n°2018-117

ADOPTION D'UN REGLEMENT INTERIEUR DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil municipal a été faite le 30 juillet 2018 et affichée le 31 juillet 2018.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 23 AOUT 2018

LE MAIRE

COMMUNE DU PORT 97420 REUNION

Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi sept août, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Sergio Erapa 10ème adjoint.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Fayzal Ahmed Vali 1er adjoint, M. Bernard Robert 3ème adjoint, Mme Jasmine Béton 4ème adjointe, Mme Annie Mourgaye 5ème adjointe, Mme Annick Le Toullec 7ème adjointe, M. Armand Mouniata 9ème adjoint, M. Sergio Erapa 10ème adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 11ème adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean-Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, Mme Karine Mounien, Mme Dorisca Tiburce, Mme Karine Infante, M. Romuald Tanguy, M. Hary Auber, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrice Payet, Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot.

Absents représentés : Mme Cala M'Rhéhouri 6ème adjointe (par Mme Jasmine Béton 4ème adjointe), M. Jean-Claude Maillot 8ème adjoint (par Mme Annie Mourgaye 5ème adjointe), M. Alain Iafar (par M. Jean-Paul Babef), Mme Brigitte Laurestant (par Mme Sonia Bitaut), M. Jean-Hubert M'Simbona (par M. Jean-Bernard Gaillac), Mme Catherine Gossard (M. Sergio Erapa 10ème adjoint), Mme Bibi-Fatima Anli (par Mme Dorisca Tiburce), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Annick Le Toullec 7ème adjointe), Mme Mikaëla Latra (par M. Armand Mouniata 9ème adjoint), Mme Valérie Auber (par M. Patrick Jardinot).

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Karine Infante à 17h11, Mme Mémouna Patel à 17h14.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s): Mme Dalila Mahé 2ème adjointe, M. Ludovic Latra, M. Brandon Incana.

.....
.....

Envoyé en préfecture le 27/08/2018
Reçu en préfecture le 27/08/2018
Affiché le 27/08/2018
ID : 974-219740073-20180807-DL_070818_117-DE

Affaire n°2018-117

ADOPTION D'UN REGLEMENT INTERIEUR DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L.2212-2 ;

Vu le Code de l'Education et notamment les articles. L.212-4 et L.212-5 ;

Vu l'avis du Conseil d'Etat du 14 avril 1995 n°100539 ;

Vu l'avis favorable de la commission « Aménagement – Travaux – Environnement », « Politique culturelle - Sportive - Petite Enfance » et « Politique Educative Scolaire et Associative » en date du 25 juillet 2018 ;

Vu le rapport présenté en séance le 07 août 2018 relatif à l'adoption d'un règlement intérieur de la restauration scolaire ;

Considérant que dans l'intérêt des usagers et du respect des règles d'hygiène et de sécurité, il convient de réglementer le bon fonctionnement du restaurant scolaire ;

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot),

DÉCIDE

Article 1 : d'adopter le règlement intérieur de la restauration scolaire de la Ville de Le Port et le contrat type de prestations de restauration scolaire ;

Article 2 : de valider leur application dès la rentrée d'août 2018 dans toutes les écoles maternelles et élémentaires de la commune de Le Port ;

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité à signer les actes y afférents.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE

COMMUNE DU PORT 97420 REUNION

Olivier HOARAU